

Foire aux questions sur le portail INCA Au-delà de l'imprimé :

Q. Quels types de services en braille INCA Au-delà de l'imprimé offre-t-il?

R. Nous fournissons des services de transcription. Nous pouvons transcrire une variété de documents tels que des lettres, des factures, des menus, du braille pour la signalisation, des certificats, des CV et des rapports. Jusqu'à nouvel ordre, nos services de transcription ne sont offerts qu'en anglais.

Le service de transcription comprend la consultation et la correction des erreurs de braille et précisera le code braille utilisé. Toute erreur d'impression ou de grammaire dans le document source relève de la responsabilité du propriétaire du document et ne sera pas corrigée, sauf instruction contraire de sa part.

Si vous souhaitez obtenir des produits liés au braille, tels que le calendrier braille, des affichages en braille à rafraîchissement, un ensemble tablette et poinçon braille, veuillez consulter le site <https://cnibsmartlife.ca/fr>

Q. Offrez-vous des services de correction d'épreuves?

R. Pour des documents simples tels que des affiches, des menus et des cartes de visite, nous pouvons fournir de la rétroaction ou des conseils sur les meilleures pratiques.

Q. Qu'est-ce qui déterminera le coût de ces services?

R. Un montant minimal est facturé pour chaque projet. Ce montant varie en fonction de la complexité et de l'ampleur du projet. Des éléments tels que des diagrammes, des graphiques, des tableaux et des descriptions d'images ou d'illustrations peuvent ajouter à la complexité d'un projet.

Si vous avez apporté des révisions à votre document après nous l'avoir soumis et que le travail de transcription a commencé, des frais supplémentaires peuvent s'appliquer.

Q. Que se passe-t-il après l'envoi d'une demande?

R. Les demandes sont **examinées et évaluées** par notre équipe dans les deux jours ouvrables. Un membre de l'équipe communiquera avec vous pour confirmer ou vous demander des détails supplémentaires, au besoin.

Q. Combien de temps prendra ma demande? Qu'est-ce qui déterminera la date de livraison du projet fini de ma demande?

[REMARQUE : Nous n'offrons pas de service jour même ou lendemain.]

R. Le délai de traitement de votre demande dépend de facteurs tels que la complexité et la taille du document ainsi que le format de finition demandé. Par exemple, un fichier électronique ou un braille avec impression en relief. Des considérations relatives à l'expédition sont également prises en compte.

Pour d'autres services en braille sans transcription (par exemple, une simple demande de conseils ou de documentation pour un projet), le délai peut être plus court.

Q. Mon document compte plus de 500 mots et n'entre pas dans le formulaire. Comment dois-je m'y prendre pour soumettre un fichier volumineux?

R. Vous pouvez envoyer votre document par courriel sous forme de fichier Word ou PDF à l'adresse BrailleServices@cnib.ca

Q. Mes documents contiennent des éléments confidentiels. Comment cette information est-elle traitée et comment puis-je avoir l'assurance qu'elle restera confidentielle?

R. Un membre de l'équipe communiquera avec vous pour vous indiquer comment envoyer votre matériel confidentiel.

Q. Quels sont les critères applicables à la gratuité des services? Comment puis-je savoir si j'ai droit à un service gratuit?

R. Si vous êtes un participant d'INCA, un utilisateur de braille ou une personne qui cherche à créer des documents accessibles en braille pour un utilisateur de braille, nos services de transcription peuvent être gratuits. Un numéro de client d'INCA vous sera exigé. Veuillez vous renseigner par courriel à l'adresse BrailleServices@cnib.ca.

Q. Quelle est la différence entre le braille abrégé et le braille intégral?

R. En braille intégral (braille de niveau 1), chaque lettre de l'alphabet est représentée par un seul caractère braille. Le braille abrégé (braille de niveau 2) utilise une série de « formes courtes » et de « contractions » où un groupe de mots et de lettres entiers sont chacun représentés par un seul signe braille. Les mêmes signes de ponctuation et chiffres sont utilisés en braille abrégé et en braille intégral.

Si vous ne savez pas trop quel format est approprié pour votre projet, nous pouvons vous aider à déterminer celui qui conviendra le mieux à vos besoins.

Orientations générales : INCA recommande le braille intégral (braille de niveau 1), car il peut être lu et compris par la plupart des utilisateurs de braille.

Q. Dans quel format dois-je soumettre un document que je souhaite faire transcrire?

R. Dans le cas d'une transcription, nous avons besoin de la version **définitive** du document en format Microsoft Word **ainsi que** d'une copie papier ou PDF du document.

Q. Comment vais-je recevoir le produit fini de mon document en braille?

R. Nous pouvons vous transmettre un fichier numérique en format .brf à votre adresse de courriel ou une copie papier en braille imprimé en relief envoyée à votre adresse postale ou encore les deux.